

## **METLIFE France SIMPLIFIE LES DEMARCHES DE SOUSCRIPTION**

Paris, 14 décembre 2017 – MetLife, Inc.

MetLife France, spécialiste de la prévoyance et de l'assurance emprunteur individuelle, poursuit sa stratégie de simplification concernant les démarches de souscription pour ses clients.

**EN 2016, MetLife avait déjà amorcé cette démarche en lançant une innovation unique sur le marché de l'assurance emprunteur : 1 000 000 € sans examen médical jusqu'à 46 ans**

Depuis 2016, **chaque acquéreur de moins de 46 ans** a la possibilité d'être assuré **jusqu'à 1 000 000 d'euros**, sans aucun examen médical et avec un simple questionnaire de santé. De même pour les moins de 56 ans, jusqu'à 500 000 € de capital emprunté. Par exemple, un couple de 45 ans qui achète à deux 50/50 pourra être assuré pour un bien jusqu'à 2 millions d'euros, sans aucune visite médicale et avec un simple questionnaire de santé.

**Précurseur dans ce domaine**, MetLife France permet à une large population d'acquéreurs d'éviter la case « examen médical », souvent jugée contraignante et fastidieuse.

### **Une simplification des démarches à la souscription encore plus poussée**

Grâce à son expertise depuis près de 50 ans sur l'assurance emprunteur et la prévoyance, en particulier sur les risques hors-norme, **MetLife va encore plus loin dans sa démarche d'innovation en allégeant les formalités de souscription**, et notamment :

- **Une reprise des contrats Madelin simplifiée :**  
Pour une reprise des contrats Madelin vers un contrat Conjugo TNS, MetLife demandera une simple déclaration de santé. Ceci concernera tout contrat Madelin en cours de moins de 5 ans sans surprime ni sinistre pour tout assuré de moins de 50 ans (dont la garantie n'excède pas 3 PASS = plafonds de la Sécurité Sociale). Cette possibilité pourra s'étendre jusqu'à moins de 65 ans selon le niveau de garantie.
- **L'exonération des originaux, pour tout document administratif, financier ou médical**, à l'émission du contrat, ce qui permet de gagner du temps lors cette étape cruciale.

Mais aussi :

- **La suppression du Rapport Moral et Financier** pour tout assurance d'emprunt jusqu'à 1,5 M€ (en cumul de capitaux) à partir du 1<sup>er</sup> décembre.
- **La simplification des démarches à la souscription ou assouplissement de la tarification pour 27 pathologies ou situations courantes** telles que l'asthme allergique, l'hypertension artérielle ou hypercholestérolémie sous traitement ou encore une fracture datant de moins de 3 ans\* etc...

\*Hors fracture du crâne ou rachis

« Ces innovations sont le fruit d'une expertise depuis près de 50 ans en France en matière d'assurance emprunteur et de prévoyance, en particulier sur les risques hors normes. **MetLife** s'appuie sur son expertise pointue en acceptation médicale, notamment sur les risques aggravés de santé, pour étudier chaque dossier et élaborer des solutions adaptées », indique **Joël Farré, Directeur Général MetLife France**.

**MetLife France**, positionné exclusivement en délégation d'assurance emprunteur individuelle et en prévoyance s'appuie sur son réseau de 5000 courtiers et conseillers indépendants en France pour informer le client final de ces nouvelles dispositions.

### **Contacts :**

#### ***A propos de MetLife***

Fondé en 1868, MetLife est un acteur international de premier plan en assurance-vie et en prévoyance salariés avec près de 100 millions de clients à travers 50 pays et occupe une position de leader aux États-Unis, au Japon, en Amérique Latine, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient. En France depuis plus de 40 ans, MetLife et ses 330 collaborateurs proposent des offres de prévoyance à des hommes et des femmes, particuliers, professionnels et entreprises. Grâce à sa capacité à prendre des risques et à sa parfaite maîtrise des circuits de distribution, MetLife offre des solutions adaptées et performantes pour répondre aux particularités de chacun. En s'appuyant sur des milliers de courtiers indépendants, MetLife commercialise de l'assurance emprunteur individuelle et des garanties de prévoyance. Son savoir-faire commercial, médical et financier lui permet d'apporter des réponses personnalisées à ses clients, notamment en cas de problème de santé, d'âge ou de capitaux élevés, de sport ou profession à risque.

MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland (CBI) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

[www.metlife.fr](http://www.metlife.fr)

### **Contacts Presse :**

#### **AGENCE LTV COMMUNICATION**

**Laura Tebouille Vassen**

**Directrice**

Tél. +33(0)7.86.71.71.36

Email : [lauratebouille@ltvcommunication.com](mailto:lauratebouille@ltvcommunication.com)

#### **METLIFE**

**Valerie Brillat**

**Responsable Communication & Brand**

Tél. +33(0)1.49.02.47.07

Email : [valerie.brillat@metlife.fr](mailto:valerie.brillat@metlife.fr)

#### **AGENCE LTV COMMUNICATION**

**Martine Savary**

Tél. +33(0)6.64.25.66.59

Email : [martinesavary@ltvcommunication.com](mailto:martinesavary@ltvcommunication.com)